



Calculateur de salaire en ligne sur www.geneve.ch/ogmt

Le site Internet de l'Observatoire genevois du marché du travail (OGMT) propose désormais un calculateur de salaire en ligne. Il permet d'obtenir une estimation du salaire mensuel brut correspondant au profil professionnel de son choix. Les salaires ainsi estimés sont représentatifs du secteur privé genevois en 2004.

Pour faire ce calcul, l'utilisateur sélectionne tout d'abord la branche économique, puis six autres éléments du profil liés au poste de travail (position hiérarchique, domaine d'activité, niveau des qualifications requises) ou à la personne (niveau de formation, âge, ancienneté dans l'entreprise).

De par sa nature interactive, le calculateur genevois de salaire en ligne est une prestation innovante de la statistique publique, qui, par définition, ne s'attache pas à fournir des résultats personnalisés. Il constitue un complément à l'analyse statistique classique des données salariales menée régulièrement par l'Office cantonal de la statistique. Le calculateur en ligne est fondé sur la méthode d'estimation du salaire en usage mise au point par l'OGMT, qui se base sur les données genevoises de l'enquête suisse sur la structure des salaires (LSE).

En estimant les salaires pratiqués dans le secteur privé genevois selon le profil de son choix, le calculateur en ligne peut intéresser un large public : salariés et personnes à la recherche d'un emploi, employeurs, syndicats, associations professionnelles, divers intervenants privés sur le marché du travail, etc. Mais c'est également un instrument à disposition des services de l'Etat ayant besoin parfois de connaître les salaires en usage pour des profils précis, notamment dans la gestion de la main-d'œuvre étrangère, de l'attribution des marchés publics, des assurances sociales (chômage, invalidité) ou des Prud'hommes.

L'Observatoire genevois du marché du travail (OGMT) est chargé de suivre l'évolution du marché du travail. Rattaché au Conseil de surveillance du marché de l'emploi (CSME), autorité compétente pour la politique générale du marché du travail dans le canton, l'OGMT est composé de représentants de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), qui en est le répondant, du Laboratoire d'économie appliquée (LEA), de l'Université de Genève, et de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT). C'est l'un des instruments instaurés dans le cadre des mesures d'accompagnement prévues par les accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes entre l'UE et la Suisse. Sa tâche principale consiste à estimer le niveau des salaires en usage et les conditions de travail dans les branches où une investigation particulière se justifie.

Pour en savoir plus

<http://www.geneve.ch/ogmt> : site Internet de l'Observatoire genevois du marché du travail.

[Calculer un salaire adapté au profil de son choix.](#)

OCSTAT, Coup d'œil n° 28, Genève, décembre 2006, 2 pages (gratuit). Document également disponible en téléchargement (pdf).

14 décembre 2006 – n° 52